

Une certification obligatoire en anglais catastrophique pour l'allemand

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons appris que selon un texte réglementaire actuellement en préparation, à l'avenir en France, tous les étudiants de licence devront obligatoirement passer une certification en anglais pour obtenir la délivrance de ce diplôme et, le cas échéant, poursuivre leurs études supérieures.

Cela nous a infiniment surpris au moment où le Royaume Uni se prépare à quitter l'Union Européenne et l'Union douanière. Cette obligation de certification en anglais, excluant toute possibilité de choix alternative d'une autre langue de l'Union Européenne, diminuera de façon importante le nombre d'étudiants en allemand et d'autres langues européennes : italien, espagnol, hongrois, danois, portugais, slovène, croate, etc...

Cette atteinte à la diversité linguistique est particulièrement choquante et économiquement aberrante. C'est aussi un manque de considération pour l'esprit européen et les institutions de l'Union Européenne.

Mais plus inquiétant, cette façon de procéder est contraire à l'esprit des articles 10 et 15 du **Traité d'Aix-la-Chapelle**, signé par notre pays et l'Allemagne à grand renfort de communication officielle en 2018. Cela semble aussi exprimer une intention que les autorités françaises ne seraient pas disposées à respecter à la lettre ce Traité et à le concrétiser.

C'est particulièrement grave pour nos régions historiquement germanophones alors que l'Etat français s'est théoriquement engagé en faveur de l'enseignement de l'allemand dans le cadre de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Nous vous serions très reconnaissants, Monsieur le Premier Ministre, si vous pouviez revenir sur ce projet mal calibré, pour que cette décision de quasi-monopole de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur soit abandonnée.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Monique Matter
Présidente de la Fédération

Une lettre ouverte



de la Fédération
des langues régionales germaniques

Parution dans l'Ami Hebdo, semaine du 20 janvier 2020